

Génocide arménien: la Turquie, furieuse, révisé ses relations avec la France (PAPIER JOURNEE)

Par Florence Biedermann

ANKARA, 30 jan (AFP) - La Turquie furieuse a annoncé mardi une révision de ses relations avec la France, à commencer par l'annulation d'un deuxième contrat d'armement, selon les médias turcs, en riposte à la promulgation d'une loi reconnaissant le génocide arménien par le président Jacques Chirac.

Ankara a annulé un contrat avec le groupe électronique de défense Thales (ex-Thomson CSF) de 200 millions de dollars pour la modernisation du système de navigation de 80 F-16, a annoncé la chaîne de télévision privée turque NTV.

Ankara avait annulé la semaine dernière un contrat préliminaire avec Alcatel pour la construction d'un satellite espion d'environ 200 millions de dollars, après l'adoption de la loi par le parlement français le 18 janvier.

Le représentant de Thales à Ankara interrogé par l'AFP n'a pas été en mesure de confirmer l'annulation de ce contrat.

Aucune annonce officielle n'est venue confirmer cette décision qui, selon NTV, a été prise par le ministère de la Défense et l'état-major des armées, et doit entrer en vigueur après avoir été approuvée par le Premier ministre Bulent Ecevit.

M. Ecevit avait cependant auparavant annoncé que la Turquie révisait ses relations économiques et commerciales avec la France.

"Nous faisons le nécessaire. Nous révisons nos relations économiques et politiques avec la France", a-t-il dit devant la presse.

Son ministre de la Défense Sabahattin Cakmakoglu a lancé que la France "ne s'en tirera pas comme ça". "La loi sur le prétendu génocide sera déterminante dans les choix de la Turquie" concernant les projets d'armement impliquant des compagnies françaises, a-t-il déclaré.

M. Cakmakoglu avait déjà directement menacé, la semaine dernière, d'écarter Giat (groupement des industries d'armement) d'un important appel d'offre pour la construction de chars d'un montant de quelque 4 milliards de dollars, que le groupe français, pourtant bien placé, ne semble désormais plus avoir aucune chance d'emporter.

Opportunément, une délégation de députés allemands de la commission de la défense est arrivée mardi à Ankara pour deux jours de discussions portant notamment sur ce contrat, dans lequel la firme allemande Krauss-Maffei Wegmann est également en lice avec le Leopard-2.

Autre mesure de boycottage: la direction d'Etat turc des céréales (TMO) a exclu deux firmes françaises d'un appel d'offre public pour l'exportation de 315.000 tonnes de blé, d'un montant d'environ 40 millions de dollars, sur décision du ministère de l'Agriculture, selon NTV.

La colère turque a été attisée par une décision du conseil municipal de Paris d'ériger un monument en mémoire du génocide des Arméniens de 1915, qualifiée de "nouveau coup aux relations turco-françaises" par le ministère turc des Affaires étrangères mardi.

Le ministère a préparé tout un catalogue de sanctions contre la France, qui semble donc devoir être révélées au compte-goutte, et pas forcément accompagnées d'annonces officielles, et visent en tout premier les gros contrats publics, spécialement dans le domaine de l'armement.

De nombreux syndicats et ONG ont appelé depuis le vote des députés français à boycotter les produits français.

Ankara avait rappelé son ambassadeur à Paris pour "consultations" le 18 janvier.

Les massacres et déportations d'Arméniens sous l'Empire ottoman de 1915 à 1917 ont fait 1,5 million de morts, selon l'Arménie, entre 250.000 et 500.000, selon la Turquie.

La Turquie rejette catégoriquement la thèse d'un génocide, parlant d'une répression contre les Arméniens dont certains s'étaient alliés avec l'ennemi russe en pleine Première Guerre mondiale.